|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| C:\Users\ponder\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Word\BDT-25th_anniversary_2017-Logo_411959-3_transparent.png | **Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-17)**  **Buenos Aires, Argentine, 9-20 octobre 2017** | C:\Users\murphy\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Outlook\PQ94T9LJ\bd_F_25Years_Horizontal-411959 (002).jpg |
|  | |  |
| SÉANCE PLÉNIÈRE | | **Document WTDC-17/40-F** |
|  | | **20 septembre 2017** |
|  | | **Original: anglais** |
| Organisation des télécommunications du Commonwealth (OTC) | | |
| Propositions pour les travaux de la conférence | | |
| contribution de l'organisation des télécommunications  du commonwealth | | |
|  | | |
| **Domaine prioritaire:**  – Autres propositions  **Résumé:**  La présente contribution de l'Organisation des télécommunications du Commonwealth (OTC) en vue de la CMDT-17 se fonde sur les domaines prioritaires essentiels définis lors des réunions préparatoires régionales pour l'Afrique, l'Asie-Pacifique et les Amériques. Sur la base de ces priorités, elle propose des domaines que l'UIT-D pourrait étudier dans le cadre de son Plan d'action pour la période 2018-2021. La présente contribution est alignée avec le thème de la CMDT-17, à savoir "Les TIC au service des Objectifs de développement durable", et avec les Objectifs stratégiques de l'OTC.  **Résultats attendus:**  Susciter une réflexion et un débat sur certaines questions liées aux travaux de l'UIT-D. | | |

CTO/40/1

# Introduction

L'Organisation des télécommunications du Commonwealth (OTC) exprime ses félicitations à l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour la tenue de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-17) dans la belle ville de Buenos Aires.

Les Etats membres de l'OTC partagent les valeurs et les aspirations qui font l'unité du Commonwealth et que sont la démocratie, les droits de l'homme et la primauté du droit, et reconnaissent le rôle que joue la société civile pour faire progresser les objectifs et les valeurs du Commonwealth. L'OTC oeuvre à favoriser le développement et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les pays du Commonwealth et au-delà; à promouvoir la fourniture et l'utilisation des TIC en vue de répondre aux besoins des pays membres, d'appuyer leur développement et de veiller à l'inclusion des personnes marginalisées; et à promouvoir une coopération et des partenariats efficaces entre ses membres et d'autres organisations.

Il n'est plus à démontrer que les TIC ont un rôle crucial à jouer pour atteindre les cibles des Objectifs de développement durable (ODD). Les nouvelles technologies permettent d'ouvrir l'accès à l'éducation et à la santé dans les zones isolées, de faciliter la recherche et l'innovation, de diffuser instantanément des informations et de favoriser l'établissement de partenariats mondiaux. Les TIC ont également un rôle à jouer dans la promotion de l'égalité entre hommes et femmes, en favorisant la participation politique; dans la réduction de la consommation énergétique et dans les efforts visant à lutter contre les changements climatiques; dans l'augmentation de la production alimentaire, en fournissant aux agriculteurs de nouveaux moyens d'accéder à des informations essentielles et à de nouveaux marchés; et dans la réduction des risques liés aux catastrophes, grâce aux systèmes d'alerte avancée et au renforcement de la connectivité.

Il ne fait aucun doute que des efforts considérables ont été réalisés afin de rendre les TIC accessibles à tous les habitants des pays du Commonwealth. Toutefois, à l'instar du reste du monde, de graves lacunes subsistent au sein des pays membres, l'exemple le plus frappant étant le nombre de personnes qui n'ont pas accès à l'Internet, à savoir:

• 72% des habitants en Afrique;

• 65% des habitants dans la région Pacifique;

• 55% des habitants en Asie, 35% dans la région Amériques et 20% en Europe.

En réalité, c'est la moitié de la population mondiale qui n'a pas encore accès à l'Internet, et toutes les parties prenantes devront s'investir bien davantage si l'on veut connecter le prochain milliard d'individus.

Selon les estimations, le produit intérieur brut (PIB) des pays en développement pourrait augmenter de 12% si le taux de pénétration du large bande atteignait les 80% d'ici 2030[[1]](#footnote-1). On estime également que le fait d'accélérer la réalisation des ODD permettrait au secteur des TIC de parvenir à un chiffre d'affaires de 2,1 trillions de dollars des Etats-Unis d'ici 2030[[2]](#footnote-2). Il apparaît donc clairement que les investissements dans les TIC peuvent permettre aux gouvernements du monde entier de réaliser les ODD et de tirer parti des avantages des TIC au profit du développement social et économique national.

En conséquence, l'OTC souscrit pleinement au thème de la CMDT-17, à savoir "Les TIC au service des Objectifs de développement durable". En effet, ce thème s'inscrit dans la droite ligne des travaux que mène l'OTC, et, à l'instar d'autres organisations membres de l'UIT, celle-ci consacre ses ressources aux domaines qui sont les plus importants pour ses membres, dont une forte proportion est constituée par des petits Etats insulaires en développement, des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral.

**Activités proposées sur la base des priorités de l'OTC et de ses membres**

Plusieurs domaines prioritaires ont été définis lors des différentes réunions préparatoires régionales qui ont été organisées durant l'année passée en vue de la CMDT. Aux fins de l'élaboration de la présente contribution, l'OTC a pris en considération les domaines qui revêtent un intérêt particulier pour ses membres en Afrique, dans les Amériques et dans la région   
Asie-Pacifique.

Sur la base des questions essentielles définies par ces régions et des domaines mentionnés dans le Plan d'action de l'UIT-D, l'OTC a établi une liste de domaines prioritaires pour lesquels il est nécessaire de mener des activités de renforcement des capacités supplémentaires. L'OTC est consciente que les besoins varient selon les pays, en fonction de leur structure de gouvernance, de leur taille, de leurs ressources et de leur emplacement géographique. Il est toutefois important de noter que les propositions d'ordre général présentées ci-après visent à induire une réflexion et un débat sur les activités que l'UIT-D pourrait mener.

1 De nombreuses preuves attestent que le large bande est de nature à promouvoir l'emploi, à encourager l'innovation et à accroître la productivité, stimulant de ce fait la croissance économique. L'OTC constate que les pays en développement, plus que tous les autres, nécessitent un renforcement des capacités, afin de favoriser l'élaboration et l'application de politiques et de mesures réglementaires qui soient efficaces pour assurer une connectivité large bande universelle et de qualité à un prix abordable, et qui encouragent les investissements des acteurs du marché.

2 Les villes intelligentes constituent l'un des idéaux de l'ère numérique. L'OTC propose que les activités de renforcement des capacités comprennent un volet visant à donner des orientations aux pays en vue de mettre à jour leurs cadres juridique et réglementaire pour promouvoir l'utilisation efficace des technologies de pointe.

3 Alors que de nombreuses régions du monde n'ont pas encore pu bénéficier de la 4G, des gouvernements et des entreprises privées ont déjà commencé à poser les bases des technologies 5G. Cela signifie que davantage de spectre doit être mis à disposition et que les ressources spectrales existantes doivent être attribuées efficacement. Dans le cadre du rôle du BDT qui consiste à fournir une assistance concernant divers aspects de la gestion du spectre ainsi que des outils efficaces à cette fin, l'OTC propose que des efforts soient menés afin de renforcer les capacités des organismes de régulation nationaux et leur apporter les connaissances requises pour attribuer les ressources du spectre aux fournisseurs de façon équitable et à un coût raisonnable, et pour gérer les bandes de fréquences non utilisées.

4 Afin d'instaurer la confiance dans le secteur des TIC et de faire en sorte que les pays et les communautés puissent tirer pleinement parti de ces technologies, il est nécessaire d'investir dans la cybersécurité. Toutes les parties prenantes ont un rôle important à jouer afin de susciter la confiance dans l'utilisation des TIC. En particulier, dans la mesure où les petites et moyennes entreprises (PME) contribuent à hauteur de presque 40du PIB des économies émergentes, l'OTC estime qu'il faut aider les PME à mettre en place les mesures nécessaires pour limiter leur vulnérabilité aux cybermenaces courantes.

5 Qu'elles soient d'origine naturelle ou humaine, les catastrophes peuvent nuire à tous les secteurs de l'économie et avoir des conséquences négatives pour la croissance et le développement. Les progrès réalisés dans le domaine des TIC offrent de nouvelles perspectives pour le renforcement de la résilience des infrastructures essentielles et l'amélioration de la connectivité. L'OTC considère que la création de pôles de stockage pour les équipements utilisés dans les situations d'urgence dans les régions exposées aux catastrophes serait une mesure utile qui permettrait de réduire les délais nécessaires pour que ce type d'assistance parvienne aux zones touchées.

Les domaines susmentionnés sont alignés sur les Objectifs stratégiques de l'OTC. Celle-ci demeure résolue à poursuivre et à renforcer sa collaboration avec l'UIT-D dans ces domaines, ainsi que dans la réalisation des objectifs et produits figurant dans le projet de Plan d'action.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Rapport "System Transformation", GeSI et Accenture, avec le soutien de l'UIT, juin 2016. [↑](#footnote-ref-1)
2. Ibid. [↑](#footnote-ref-2)